



ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, de
l'Enseignement Supérieur,
de la Formation des Cadres et de la
Recherche Scientifique



Ambassade de France au Maroc
Service de Coopération et d'Action
Culturelle

COOPERATION MAROCO-FRANÇAISE

**APPEL A PROJET AU TITRE DE L'ANNEE 2012
« ENSEIGNEMENT SUPERIEUR »**

Termes de référence

Novembre 2011

APPEL A PROJETS
« ENSEIGNEMENT SUPERIEUR »
AU TITRE DE L'ANNEE 2012

1. Introduction

Conformément à la Convention de partenariat pour la Coopération Culturelle et le Développement entre le Gouvernement du Royaume du Maroc et le Gouvernement de la République Française, établie le 25 juillet 2003, des efforts conjoints ont été déployés par les deux pays pour promouvoir la formation et la recherche sur la base de programmes communs ouverts aux deux communautés universitaires et scientifiques nationales.

A partir de 2012, le Département de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique, en partenariat avec le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC), ont convenu de lancer chaque année un appel à projets dans le domaine de l'enseignement supérieur afin de soutenir des filières de formation innovantes dans les établissements universitaires marocains, avec une attention particulière aux jeunes établissements.

L'objectif recherché à travers cet appel est d'encourager le montage de projets de coopération Maroco-Française novateurs en matière de formation, à impact direct sur l'amélioration du rendement des universités marocaines.

2. Cahier des charges

2.1. Projets attendus

2.1.1 Destinataires de l'appel

Le présent appel à projets est destiné aux **établissements universitaires marocains souhaitant monter ou développer un projet de formation universitaire en coopération avec des établissements français, afin de permettre aux universités de développer leur offre de formation de façon à répondre (quantitativement et qualitativement) aux besoins socioéconomiques du pays en compétences.**

Les établissements ayant déjà bénéficié de l'appui de la coopération maroco-française, de même que ceux n'y ayant jamais eu recours, sont invités à proposer leurs projets, selon les critères définis au sein de cet appel.

Les établissements nouvellement créés sont particulièrement appelés à déposer leurs projets seuls, ou en partenariat avec d'autres établissements.

De même, les établissements excentrés géographiquement sont invités à déposer leurs projets, afin d'accompagner le processus de décentralisation déjà mis en œuvre.

2.1.2 Champ de l'appel

Cet appel à projet vise à soutenir les projets pouvant améliorer de façon significative l'offre de formation des universités marocaines, en particulier les formations

professionnalisantes répondant aux besoins de développement de l'économie marocaine.

La création de nouvelles filières ou spécialités, l'appui à la gouvernance des établissements récents, le développement de la coopération avec les établissements français, le renforcement du lien recherche-formation, etc... entrent par exemple dans le cadre de cet appel d'offre.

Par ailleurs, **plusieurs critères spécifiques de sélection ont été retenus** pour cet appel 2012 :

- Les projets **ayant trait aux Stratégies nationales de développement sectoriel** définis par le Royaume du Maroc (Pacte National de l'émergence industrielle (Offshoring, Automobile, Aéronautique & Spatial, Electronique, Textile & cuire, Agroalimentaire) ; Stratégie nationale pour le développement de la compétitivité logistique (2010-2015) ; Plan Energie ; Stratégie Maroc Numeric 2013 ; Plan Halieutis ; Plan Maroc vert ; Tourisme vision 2020 ; Initiative Nationale de Développement Humain 2011-2015 (INDH) ; Stratégie nationale de promotion de l'emploi environnemental ; Finances...) sont particulièrement sollicités.
- Les projets de formation répondant aux objectifs du programme d'urgence.
- Les projets de développement de la gouvernance des établissements.
- Les projets présentant une ou plusieurs **caractéristiques innovantes** seront considérés prioritairement, tels que les projets visant le développement d'une spécialité inexistante au Maroc, (ou dans une région géographique précise,) et dont le besoin est fortement exprimé, ou les projets se fondant sur une nouvelle approche pédagogique, ou encore ceux faisant appel à de nouveaux partenaires,...
- **L'implication des partenaires socio-économiques** dans le montage du projet (comités mixtes, réflexion sur l'employabilité, accent mis sur la professionnalisation,...) est fortement encouragée.
- Les établissements pouvant présenter des projets et/ou ayant des partenaires similaires sont invités à se concerter afin de déposer un **dossier unique**. Les dossiers mutualisés entre établissements de création récente, ou entre établissements récents et plus anciens dont le porteur de projet est un établissement récent, seront valorisés grâce à une allocation plus importante des moyens de la coopération. La mutualisation permet par ailleurs de pallier à l'indisponibilité de certains experts français, qui pourront ainsi se déplacer dans plusieurs établissements à la fois.
- Enfin, une attention particulière sera portée aux projets visant **l'excellence**, prenant à cœur dès le montage du projet de s'assurer de la qualité de l'action qui sera accomplie.

2.2 Moyens de coopération

Les moyens financiers mis en place dans le cadre de la coopération Maroco-Française seront destinés exclusivement à la **mobilité (Missions, Invitations et Stages)** des ressortissants des deux pays partenaires.

Les « missions » sont attribuées pour le déplacement d'une personne de nationalité française au Maroc pour une courte durée et les « invitations » concernent le séjour d'une personne

marocaine en France pour une durée de 7 jours maximum. Les bourses se divisent entre les bourses de stage (à destination des personnels administratifs et techniques, et doctorants) et les séjours scientifiques (à destination des professeurs et personnalités) et permettent d'appuyer le déplacement d'une personne marocaine en France pour une durée supérieure, avec des taux variables suivant le but de la visite et le statut du bénéficiaire. Tous les marocains sélectionnés pour une invitation ou une bourse de stage ou de séjour scientifique bénéficient d'une gratuité de visa.

Chaque dossier déposé devra comporter un document additionnel (Document en annexe) préparé par chaque porteur de projet, récapitulant par année chacune des missions, invitations ou bourses sollicitées en précisant de la façon la plus détaillée possible :

- le but de chaque mission, bourse et invitation par rapport au projet global, et son apport dans la réalisation de ce dernier ;
- le profil de la personne ou de l'organisme pressenti (voire le nom de la personne, si cela est déjà déterminé), en expliquant les raisons.

Par la suite, chaque projet sélectionné devra au début de chaque année civile préciser les noms des bénéficiaires de mission, bourse et invitation.

2.3. Organisation de l'appel et sélection des projets

2.3.1 Constitution des dossiers

Chaque établissement peut présenter un à deux projets sur une durée déterminée de un à trois ans au maximum. Cependant, la sélection des projets s'effectuera prioritairement sur les projets d'une durée d'un an.

Les établissements peuvent participer à un ou plusieurs projets mutualisés au-delà des deux projets propres à l'établissement, s'ils ne sont pas chefs de file du projet.

Chaque établissement déposant un dossier unique est porteur de son projet. Dans le cas d'un projet mutualisé, les établissements devront désigner un porteur de projet comme coordonnateur, interlocuteur et responsable de la mise en œuvre du projet.

Une fois finalisés, les dossiers de demande de financement doivent être déposés de façon obligatoire à la fois au Département de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique, et au SCAC, au plus tard le 20 janvier 2012. Tout manque de respect de la double procédure de dépôt des dossiers entraînera le rejet du dossier. Aucun dossier hors délai ne sera accepté.

Ce dossier comprendra le formulaire d'appel à projet ci-joint, ainsi que le document détaillant les missions, invitations et bourses sollicitées (cf section 2.2). Facultativement, tous les **documents utiles à l'appréciation du projet** (documents financiers, cadre logique, conventions de partenariat, documents de projets mutualisés du groupe INSA pour les ENSA...). Les financements souhaités ou acquis d'autres bailleurs de fonds devront être mentionnés.

Chaque projet doit être soumis dans un dossier à part (un établissement soumettant deux projets ne peut pas les présenter dans un seul dossier).

2.3.2 Sélection des projets

Après vérification de la satisfaction des critères d'éligibilité, un Comité d'évaluation franco-marocain se réunira afin de sélectionner les projets et de répartir les moyens de la coopération franco-marocaine entre les projets sélectionnés.

L'évaluation et le choix des projets se fonderont notamment sur les critères suivants :

- **La pertinence du dossier par rapport aux critères de sélection définis par l'appel ;**
- **La qualité technique du projet ;**
- **La qualité du partenariat maroco-français et, en cas de projet mutualisé, du partenariat maroco-marocain ;**
- **L'impact global du projet pour les établissements marocains et français;**
- **La mise en avant des retombées tant pour le(s) partenaire(s) marocain(s) que pour le(s) partenaire(s) français ;**
- **La présence d'une stratégie pour la pérennisation des résultats du projet après la fin de l'appel à projet ;**
- **D'autres critères, tels la prise en compte d'éléments de valorisation et de communication, pourront être pris en considération et constituent un atout supplémentaire.**

Le critère d'excellence sera déterminant. Cependant, une tolérance pourra être accordée pour certains cas spécifiques (établissement de création très récente par exemple).

2.3.3 Publication des résultats de sélection

Les résultats définitifs seront publiés courant janvier et les détails des modalités de leur financement seront précisés conjointement par le Département de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique et le SCAC.

2.3.4 Suivi des réalisations

Afin de permettre au Département et au SCAC de faire le suivi des activités réalisées dans le cadre des projets maroco-français sélectionnés, les porteurs de ceux-ci devront fournir :

- Annuellement, et ce avant le 1^{er} décembre de chaque année, un bilan financier et scientifique du projet décrivant l'état d'avancement des actions effectuées et en mettant en exergue les points forts et les difficultés rencontrées ;
- Un rapport final à l'issue de la dernière année du projet. Le rapport dresse le bilan des réalisations, le niveau de réalisation des objectifs exprimés par le projet, ainsi que les perspectives de poursuite du travail conjoint des partenaires marocains et français.

Les bénéficiaires de ce soutien s'engagent également :

- ◆ a priori :
 - lorsque cela est pertinent, à mettre le logo des deux entités sur les supports de communication (site internet, plaquettes, affiches, actes, etc.)
- ◆ a posteriori :
 - à axer la réalisation des objectifs sur le premier trimestre 2012 (à noter : aucune bourse, invitation ni mission ne pourra être programmée après le 1 novembre 2012)
 - à fournir un compte-rendu pour chacune des bourses de stage, invitation et mission attribuée.

2.3.5 Calendrier et modalités pratiques

Les dossiers de demande de financement doivent être déposés par le porteur de projet **au plus tard le 20 janvier 2012** à la fois :

- au Département de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique, Rue Idriss Al Akbar, BP : 4500– Hassan, Rabat en deux exemplaires un exemplaire sur support papier et un exemplaire en format électronique - format word ou PDF - (sur CD ou adresse électronique suivante : hindachachi@gmail.com) ;
- au SCAC, 1 rue Aguelmane Sidi Ali, Rabat Agdal en deux exemplaires un exemplaire sur support papier ainsi qu'un exemplaire au format Word ou PDF par voie électronique à l'adresse suivante : formation-scac.rabat-amba@diplomatie.gouv.fr.

Cet appel à proposition est consultable en ligne sur les sites internet du Département de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique (<http://www.enssup.gov.ma/>) et de l'Ambassade de France au Maroc (<http://www.ambafrance-ma.org/>).

Pour toute demande de renseignement, vous pouvez envoyer un message à :

Angelique.vassout@diplomatie.gouv.fr

Tel : 00212 (0)5.37.27.66.17

hindachachi@gmail.com

Tel : 00212 (0)5 37 21 76 23

PROGRAMME DE COOPERATION MAROCO-FRANÇAISE

Année 2012

APPEL A PROJET AU TITRE DE L'ANNEE 2012

« ENSEIGNEMENT SUPERIEUR »

FORMULAIRE DE PRESENTATION DES PROJETS

Novembre 2011

PROGRAMME DE COOPERATION MAROCO-FRANÇAISE

Appel à projets pour l'année 2012

FORMULAIRE DE PRESENTATION DE PROJET

I. IDENTIFICATION DU PROJET

N° :

Projet individuel⁽¹⁾
(1) : concerne 1 seul établissement

Projet mutualisé⁽²⁾
(2) : concerne plusieurs établissements

Intitulé du projet :

Durée du projet :

Etablissement Chef de file du projet :

Etablissements partenaires marocains et français :

Thématique :

Axe prioritaire national correspondant :

Résumé du projet (10 lignes maximum) :

II. ORGANISME RESPONSABLE DU PROJET ET PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S)

Dénomination et présentation brève de la structure appelée à exécuter le projet :

Dénomination et présentation brève des Université(s) / Etablissement(s) Marocain(es) partenaire(s)
(cas des projets mutualisés) :

Dénomination et présentation brève des Université(s) / Etablissement(s) Français(es) partenaire(s):

III. DESCRIPTION GENERALE DU PROJET

Contexte général :

Objectifs du projet :

- Objectif Général

- Objectifs spécifiques (*doivent être appréciables et mesurables*)

Caractère innovant du projet :

Partenaires socio-économiques et forme de partenariat :

Résultats attendus :

Pérennisation prévue des résultats du projet après la réalisation du projet :

Autres éléments d'appréciation du projet :

Plan de travail et calendrier d'exécution :

Année

Actions

**Délai de réalisation
prévisionnel**

Année 1

Année 2
(si pertinent)

Année 3
(si pertinent)

IV. RETOMBEES DU PROJET

Résultats attendus :
principaux résultats:

Résultats spécifiques :

- Année 1 :

- Année 2 (si projet de plus d'un an) :

- Année 3 (si projet de plus de deux ans) :

Retombées attendus du projet sur les partenaires :

Partenaires marocains :

Partenaires français :

Retombées socio-économiques locales et nationales du projet :

V. RESPONSABLE DU PROJET(ou GESTION DU PROJET)

Responsable marocain (Chef de file) :

Nom : Prénom :

Fonction :

Grade :

Etablissement/structure de formation :

Adresse :

Ville :

Tél : Fax :

E-mail :

▪ Membres de l'équipe :

1. Nom : Prénom :

Fonction :

Grade :

Etablissement/structure de formation :

Adresse :

Ville :

Tél : Fax :

E-mail :

2. Nom : Prénom :

Fonction :

Grade :

Etablissement/structure de formation :

Adresse :

Ville :

Tél : Fax :

E-mail :

Responsable français :

Nom : Prénom :
Fonction :
Grade :
Etablissement/structure de formation :
Adresse :
Ville :
Tél : Fax :
E-mail :

▪ Membres de l'équipe :

1. Nom : Prénom :
Fonction :
Grade :
Etablissement/structure de formation :
Adresse :
Ville :
Tél : Fax :
E-mail :

2. Nom : Prénom :
Fonction :
Grade :
Etablissement/structure de formation :
Adresse :
Ville :
Tél : Fax :
E-mail :

Autres établissements : (désigner un responsable par établissement)

1. Nom : Prénom :

Fonction :

Grade :

Etablissement/structure de formation :

Adresse :

Ville :

Tél : Fax :

E-mail :

2. Nom : Prénom :

Fonction :

Grade :

Etablissement/structure de formation :

Adresse :

Ville :

Tél : Fax :

E-mail :

3. Nom : Prénom :

Fonction :

Grade :

Etablissement/structure de formation :

Adresse :

Ville :

Tél : Fax :

E-mail :

4. Nom : Prénom :

Fonction :

Grade :

Etablissement/structure de formation :

Adresse :

Ville :

Tél : Fax :

E-mail :

Moyens demandés :

1^{ère} année :

| Moyens de la Coopération Maroco-Française | Nombre | Nature | Durée | Destinataire |
|---|--------|--------|-------|--------------|
| Missions | | | | |
| Invitations <i>(maximum 7 jours)</i> | | | | |
| Bourse de stage ou Séjour scientifique de Haut niveau <i>(minimum 15 jours)</i> | | | | |

2^{ème} année (si projet de plus d'un an) :

| Moyens de la Coopération Maroco-Française | Nombre | Nature | Durée | Destinataire |
|---|--------|--------|-------|--------------|
| Missions | | | | |
| Invitations <i>(maximum 7 jours)</i> | | | | |
| Bourse de stage ou Séjour scientifique de Haut niveau <i>(minimum 15 jours)</i> | | | | |

3^{ème} année (si projet de plus de deux ans) :

| Moyens de la Coopération Maroco-Française | Nombre | Nature | Durée | Destinataire |
|---|--------|--------|-------|--------------|
| Missions | | | | |
| Invitations <i>(maximum 7 jours)</i> | | | | |
| Bourse de stage ou Séjour scientifique de Haut niveau <i>(minimum 15 jours)</i> | | | | |

Total :

| Moyens de la Coopération Maroco-Française | Nombre | Nature | Durée | Destinataire |
|---|--------|--------|-------|--------------|
| Missions | | | | |
| Invitations <i>(maximum 7 jours)</i> | | | | |
| Bourse de stage ou Séjour scientifique de Haut niveau <i>(minimum 14 jours)</i> | | | | |

VII. ANNEXES

- Descriptif détaillé des demandes de mission, invitation et bourse
- CV des membres des structures impliquées dans la réalisation du projet.
- Tout document facilitant l'appréciation du projet par le Comité

VIII. VALIDATION DU PROJET**Signatures du Président de l'Université et du chef d'établissement**

Le Président

Le Chef d'établissement

Signature du Responsable du projet

Fait à, le

